



HAL
open science

Champ(s) de formation Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) (avis sur le projet)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'un champ (domaine) de formations (projet). Champ(s) de formation Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) (avis sur le projet). 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02026709

HAL Id: hceres-02026709

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026709v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Sciences de l'Homme et de la société

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 24/11/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017

sur la base d'un dossier déposé en juin 2017

Présentation du champ

Le champ de formation *Sciences de l'Homme et de la société* (SHS) est l'un des six champs proposés par l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS). Son périmètre est celui du domaine de formation des sciences humaines et sociales. Il contient treize formations, dont sept licences générales, trois licences professionnelles (LP) et trois masters, construites autour de sept disciplines : l'ethnologie-anthropologie, l'histoire, la géographie, la philosophie, la psychologie, les sciences du langage et la sociologie.

Le champ de formation SHS est porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, arts, sciences humaines (LASH) qui soutient également le champ LLAC (Langues, littératures, arts, communication). Cette politique scientifique est une réelle opportunité pour renforcer des liens déjà solides entre les structures qui assurent la recherche d'une part et les liens entre les étudiants d'autre part. Le champ de formation est adossé à neuf unités de recherche dont quatre unités mixtes de recherche et cinq équipes d'accueil et est en lien avec l'école doctorale Sociétés, humanités, arts et lettres (ED 86), qui relève de la communauté d'universités et d'établissements Université Côte d'Azur (ComUE UCA). Plus marginalement, le champ est également en relation avec l'école doctorale Sciences fondamentales et appliquées (ED 364).

Avis sur la cohérence du champ

La cohérence du champ est indéniable dans le domaine des sciences humaines et sociales. Son périmètre a peu changé depuis l'évaluation : les sept mentions de licence générale *Géographie ; Histoire ; Philosophie ; Psychologie ; Sociologie ; Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* et *Sciences du langage* sont reconduites. Le nombre de licences professionnelles passe de deux à trois par l'intégration dans le champ de la LP *Guide conférencier* qui existait déjà à l'UNS mais faisait partie d'un autre champ d'évaluation ; les deux autres sont renouvelées avec des changements d'intitulés pour se conformer à la nomenclature nationale : *Cartographie, topographie et systèmes d'information* en lieu et place de *Aménagement du territoire, développement, urbanisme* ; et *Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel* en lieu et place de *Patrimoine matériel et immatériel*. Enfin, le nombre de mentions de master est réduit de huit à trois par l'affichage dans une même mention de plusieurs mentions précédentes. En effet, si le master *Psychologie* reste presque inchangé (on passe de six spécialités à sept parcours dont une création de parcours *Psychologie du développement, des apprentissages et de l'éducation*), le master *Civilisations, cultures et sociétés* comprend six parcours (*Anthropologie, eau, design : analyse des pratiques et processus ; Métiers du patrimoine, histoire de l'art, archéologie ; Langage et sciences cognitives ; Linguistique théorique et traitements informatiques du texte ; Philosophie et histoire des idées ; Sciences historiques*) issus de cinq mentions précédentes. Le master *Sciences sociales* est composé de quatre parcours (*Géoprospective, aménagement et durabilité des territoires ; Études et diagnostics sociologiques ; Sociologie du numérique et des territoires et Migration studies*) issus des deux mentions précédentes *Géographie* et *Sociologie : sociologie des mobilités*.

Pour ce qui concerne les licences, si leur nombre et leurs intitulés restent les mêmes, leur structure est désormais organisée autour de deux portails. Le 1^{er} est pluri disciplinaire et lié au portail du champ Lettres, langues, arts, communication (LLAC). Le 2nd portail du champ SHS est bi-disciplinaire. En effet, l'UFR a fait le choix d'un portail commun à six licences, (seule la mention *Psychologie* n'entre pas dans le portail), laissant ainsi toute sa place à la spécialisation progressive ou à une réorientation. Toutefois, le choix de réorientation peut intervenir jusqu'en fin de 2^{ème} année de licence (L2) et pourrait alors conduire à un affaiblissement disciplinaire important. C'est ainsi, notamment, que la licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* ne comporte que 456 heures d'enseignements disciplinaires, ce qui paraît insuffisant si l'on considère qu'il s'agit du total sur les trois années de formation.

On identifie le même problème en licence *Sciences du langage*. De plus, pour cette dernière formation, il semble que les recommandations émises lors de l'évaluation externe n'aient pas réellement été prises en compte dans la mesure où les modalités d'enseignement, les volumes horaires de la formation et la réalité des liens avec le monde socio-économique restent encore des objets de réflexion au sein de l'équipe pédagogique.

L'intégration de la LP *Guide conférencier* renforce la cohérence globale du champ de formation mais il serait pertinent de composer une équipe pédagogique incluant des professionnels du secteur de l'emploi pour répondre aux exigences d'une LP. En effet, sur les sept professionnels prenant en charge 73 % des enseignements, quatre d'entre eux sont des enseignants de lycée dispensant des enseignements académiques.

S'agissant des masters, l'UFR a fait le choix d'une réduction importante du nombre de mentions. Cela convient pour la mention *Psychologie*, bien que l'utilisation de plusieurs mentions plus restreintes de la nouvelle nomenclature aurait pu permettre une plus grande lisibilité pour les étudiants. En revanche, les deux autres mentions, au périmètre très large, vont jusqu'à interroger la notion même de mention. C'est ainsi que la mention *Civilisations, cultures et sociétés* comporte six parcours (deux en histoire, deux en linguistique, un en philosophie et un en anthropologie) qui n'ont aucune autre mutualisation qu'une unité d'enseignement (UE) en épistémologie au premier semestre et un enseignement de compétences transversales sur les trois premiers semestres, soit un total de seulement 24 ECTS (european credit transfer system) sur les 120 ECTS de la mention. Autrement dit, ces parcours n'ont aucune mutualisation disciplinaire, ce qui remet en cause « l'existence d'un socle commun aux différents parcours types d'une même mention défini en termes de compétences et garant d'une réelle cohérence pédagogique » comme le demande le cadre national des formations. De plus, la moitié des parcours ne décrit aucun lien avec le monde socio-économique, ce qui, là encore, va à l'encontre du cadre national des formations qui précise bien que « les parcours types particulièrement orientés vers les métiers de la recherche, qui s'appuient davantage sur les activités scientifiques des enseignants-chercheurs et des enseignants des équipes participant à la formation, intègrent également les aspects socio-économiques liés à leurs thématiques, facilitant ainsi l'ouverture des études doctorales vers les mondes non académiques ».

Si l'on met ces constats en perspective avec le fait que trois des cinq anciennes mentions de master avaient été identifiées dans les points d'attention par le comité, notamment à cause du manque de poursuite d'études en doctorat, on s'interroge sur la prise en compte des recommandations visant à faire évoluer les formations vers une meilleure insertion professionnelle des diplômés. Enfin, on peut se poser la question de l'affaiblissement éventuel des formations qui fonctionnaient bien par l'intégration dans la même mention de formations dont le fonctionnement a été remis en cause par l'évaluation. Si le comité d'évaluation comprend bien le choix qui a été fait et qui conduit à une mention qui, dans sa globalité, n'aura pas de problèmes d'effectifs, on s'interroge sur le bien-fondé pédagogique d'une mention multidisciplinaire aussi large et sur l'engagement des différentes équipes pédagogiques pour mettre en œuvre des cursus aussi différents.

S'agissant du master *Sciences sociales*, le problème de cohérence pédagogique est le même, étant entendu qu'il contient quatre parcours (un en géographie et trois en sociologie), sans qu'il y ait plus de 10 % à 20 % de mutualisation entre les deux disciplines. Là encore, la notion même de mention semble ne pas avoir été comprise.

Dans son ensemble, le champ SHS s'articule avec d'autres champs de l'établissement par le biais de collaborations interdisciplinaires comme la psychologie avec la médecine, l'histoire avec les lettres ou la géologie, la géographie avec les sciences de la terre ou la sociologie avec l'économie. Loin de remettre en cause la cohérence du champ, ces liens soulignent la réalité de collaborations bienvenues et révèlent une ouverture nécessaire vers les autres disciplines.

Les liens avec l'environnement socio-culturel et l'environnement académique et scientifique sont riches et variés, et bien exploités dans la majorité des formations. L'offre professionnelle bénéficie d'un solide soutien des partenaires mais malheureusement, comme indiqué supra, il reste encore des formations trop restreintes au monde universitaire.

Les liens avec les axes stratégiques définis au niveau de l'établissement ne sont pas tous d'une lecture évidente. En effet, si l'offre présentée est plus soutenable compte tenu de la grande mutualisation au niveau du portail Licence et de la réduction globale des parcours en master, la lisibilité et la cohérence des formations posent question, au niveau des mentions de masters notamment.

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

Le pilotage opérationnel envisagé pour le champ SHS consiste en la nomination d'un référent de champ qui sera en charge du dialogue avec la vice-présidente de la commission formation et vie universitaire (CFVU) et la direction de la composante. En fait, dans la mesure où le champ ne concerne qu'une seule composante, le pilotage sera celui de la composante et de ses instances habituelles, ce qui devrait faciliter le dialogue. La commission pédagogique de l'UFR LASH, qui réunit notamment les directeurs de départements, sera le lieu d'échanges privilégiés. La mise en place d'un portail en licence est la preuve de la mutualisation désormais mise en place au niveau du champ, tant sur le plan pédagogique que sur celui des enseignements. On regrette cependant que, dans les fiches décrivant les formations, certains volumes horaires des enseignements communs ou transversaux ne sont pas connus, ce qui laisse à penser que la mise en commun et la communication peuvent encore s'améliorer.

La participation des étudiants au pilotage des formations se fera par le biais des conseils de département, des conseils pédagogiques et des conseils de perfectionnement, même si l'on regrette que, dans ces derniers, les étudiants soient trois fois moins nombreux que les enseignants. Une représentation équilibrée des enseignants, étudiants et représentants de monde socio-économique serait préférable pour un fonctionnement moins académique et moins proche de réunions des équipes pédagogiques. La mise en place de l'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants par le biais du projet « Evaluation-Amélioration-Valorisation » ne peut être que saluée et montre que le champ participe indiscutablement aux dispositifs de management de la qualité mis en œuvre par l'établissement.

S'agissant des prises en compte des recommandations du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur suite au processus d'évaluation externe, il semble qu'une prise de conscience ait bien eu lieu. On ne peut que s'en féliciter. Toutefois, le regroupement de nombreuses disciplines en un seul master pour pallier le problème des effectifs trop faibles a conduit à la remise en question de la notion même de mention qui implique une cohérence pédagogique.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Géographie et aménagement	L	UNS - UCA	
Histoire	L	UNS - UCA	
Philosophie	L	UNS - UCA	
Psychologie	L	UNS - UCA	
Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie	L	UNS - UCA	Les volumes horaires disciplinaires sont très faibles et représentent 456 heures sur les trois années de formation. La maquette est à retravailler et un bilan d'étape est nécessaire.
Sciences du langage	L	UNS - UCA	Aucune amélioration notable (stage, formation à distance, ...) et pas de prise en compte évidente des recommandations du Hcéres. La maquette est à préciser et à stabiliser. Un bilan d'étape est nécessaire.
Sociologie	L	UNS - UCA	
Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique	LP	UNS - UCA	
Guide conférencier	LP	UNS - UCA	

Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel	LP	UNS - UCA	
Civilisations, cultures et sociétés	M	UNS - UCA	<p>Il s'agit d'une collection de 6 parcours issus de 5 anciennes mentions dont 3 qui faisaient l'objet de points d'attention. Les parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - annoncent pour certains d'entre eux de nombreuses options ; - n'ont en commun qu'une UE de compétences transversales par semestre sur trois semestres, à laquelle s'ajoute une UE d'épistémologie. <p>Les volumes horaires sont très faibles (maximum 510 heures sur les deux années de formation) et les liens avec le monde socio-économique sont inexistantes pour la majorité des parcours. Cette mention n'a donc de mention que le nom et ne présente aucune cohérence. Les recommandations du Hcéres n'ont pas été prises en compte au-delà de l'affichage. Par ailleurs, il convient de souligner le risque potentiel d'affaiblissement des formations qui fonctionnent bien dans la mesure où 3 des 5 anciens masters réunis dans cette mention, sont identifiés dans les points d'attention. En l'état le projet n'est pas conforme au cadre national des formations.</p>
Psychologie	M	UNS - UCA	
Sciences sociales	M	UNS - UCA	<p>Il s'agit d'une collection de 4 parcours issus de deux disciplines. Entre les disciplines, la mutualisation est limitée, comprise entre 10 % et 20 %, ce qui ne contribue pas à la cohérence de la mention. En l'état le projet n'est pas conforme au cadre national des formations.</p>

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

CHAMP DE FORMATION POUR LE PROCHAIN CONTRAT 2018-2022

SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-FOCP180015467-RT

Nice, le 06/11/2017

Chers experts, chers collègues,

L'établissement remercie vivement les experts HCERES pour leurs commentaires constructifs et recommandations concernant le champ de formation. L'ensemble du travail d'expertise accompli sur toutes les formations du champ et la synthèse effectuée dans le rapport « Champ de formations SHS » nous encouragent à poursuivre dans le sens du rapprochement des formations dans ce nouveau champ. Nous sommes, en effet, collectivement convaincus, qu'un mouvement riche et dynamique s'est créé à l'occasion de la naissance de ce champ.

Aucune observation complémentaire n'est formulée par l'établissement.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN